

<https://marc-bloch.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article3557>



Lycée Marc BLOCH
Val-de-Reuil 27



Option Théâtre

- Formations - Les enseignements optionnels - Option Théâtre -



Date de mise en ligne : mercredi 4 mars 2026

Copyright © Lycée Marc BLOCH - Tous droits réservés

Sommaire

- [Une option accessible dès \(...\)](#)
- [Modalités d'inscription](#)
- [Document de présentation](#)

Depuis plusieurs années, le lycée propose aux élèves un atelier théâtre, permettant de découvrir la pratique scénique et de développer la confiance en soi.

À partir de l'année scolaire 2026-2027, ce projet franchit une nouvelle étape : l'atelier évolue officiellement en **option théâtre**, facultative, désormais intégrée au parcours scolaire des lycéens.



Une option accessible dès la Seconde

L'option théâtre est ouverte aux élèves de Seconde, Première et Terminale, à raison de 3 heures par semaine :

- 2 heures de pratique théâtrale
- 1 heure de cours théorique consacrée à l'histoire du théâtre et à la culture artistique

En Seconde, l'option fait l'objet d'une évaluation trimestrielle inscrite dans le bulletin scolaire.

À partir de la Première, elle est évaluée en contrôle continu (coefficient 2) pour le baccalauréat.

Au-delà des points obtenus, cette option constitue également un véritable plus pour le dossier Parcoursup, en valorisant l'engagement artistique, l'expression orale et le travail collectif.



Modalités d'inscription

Le nombre de places est limité à 15 élèves par groupe.
Les inscriptions ont lieu au mois de juin.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter le secrétariat du lycée qui vous orientera vers Mme Gallais ou Mme Gueudeville-Devaux, les professeures en charge de l'option Théâtre

Document de présentation

Ci-dessous la présentation de l'option (document au format pdf)